



Inscription d'un adhérent – SAISON 2022/2023
Pour les mineurs, la présence d'un parent ou du tuteur légal est obligatoire.

NOM - PRENOM :

Informations sur l'adhérent : Pour les personnes déjà licenciées l'année dernière, si pas de changements de coordonnées depuis l'année dernière, il n'est pas nécessaire de remplir les infos ci-dessous.

Date de Naissance : Sexe : M - F
Adresse :
Tél personnel : E-mail :

Informations sur la personne à contacter pour les mineurs :

Nom : Prénom : Sexe : M - F
Adresse :
Tél personnel : Tél Travail :
E-mail :

Souhaits pour la Saison 2022/2023 : (cocher votre/vos choix)

- Championnat par équipe senior, jeunes, vétéran, Trophée Wacksport
- Critérium Individuel
- Loisirs

Informations diverses :

Adhérer à l'ÉTOILE MOUZILLONNAISE DE TENNIS DE TABLE (EMTT), c'est accepter ses statuts et son règlement intérieur qui sont disponibles sur le site Internet du club : www.mouzillon-tt.fr

Date & Signature : (faire précéder par la mention « Lu & Approuvé »)

Autorisation Parentale : (rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e) étant le père – mère – tuteur légal de l'enfant susnommé, autorise :

- Mon enfant à pratiquer le tennis de table au sein de l'ÉTOILE MOUZILLONNAISE DE TENNIS DE TABLE pour la saison 2022/2023
- Mon enfant à être transporté dans le cadre des activités de l'association par un autre parent ou un membre de l'association.
- L'association à agir au mieux dans l'intérêt de l'enfant en cas d'accident nécessitant une hospitalisation urgente.
- Mon enfant à se rendre seul et à repartir seul lors des entraînements et compétitions. Je décharge l'association de toutes responsabilités, les éducateurs ayant pour mission d'être présent 10 minutes avant et après la séance.

Fait à _____, le _____

Signature :

Droit à l'image :

L'association Etoile Mouzillonnaise de Tennis de Table peut être amenée à prendre des photographies ou des vidéos vous représentant ou représentant (pour les adhérents mineurs) l'enfant susnommé sur les terrains, dans les salles de sport, dans les salles de réunions, ou tout autre lieu lors des manifestations culturelles ou sportives relatives à la vie de l'association. Leur but unique est d'informer sur la vie de l'association. Les photographies et films ne doivent en aucun cas nuire à l'adhérent.

Autorisation de prise de vue :

Les photographies et films ne pourront être pris que dans des lieux publics, par exemple sur les terrains, dans les salles de sport, dans les salles de réunions, ou tout autre lieu lors de manifestations culturelles ou sportives relatives à la vie de l'association. Leur but unique est d'informer sur la vie de l'association. Ainsi, les photographies et films représenteront, le plus souvent, l'adhérent seul, l'adhérent avec son équipe, l'adhérent avec sa section, des actions au cours des matches, des remises de récompenses. Les photographies et films ne doivent en aucun cas nuire à l'adhérent. Les photographies et films seront utilisés soit sur support papier (plaquette de l'association, lettre d'information, etc ...), soit sur le site internet de l'association à l'adresse <http://www.mouzillon-tt.fr>, soit sur le facebook du club. Les photographies et films ne pourront en aucun cas être fournis à un tiers (autre association, autre site internet, organismes ou autres) sauf demande d'accord préalable.

Droit d'accès :

L'association Etoile Mouzillonnaise de Tennis de Table utilise, pour sa gestion, des fichiers administratifs nominatifs des adhérents. Les informations que vous allez fournir y seront insérées. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (*article 34 de la loi « Informatiques et Libertés » n°78-17 du 06 Janvier 1978*). Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser au bureau de l'association.

Si vous ne souhaitez pas donner votre autorisation de prise de vue (ou pour le mineur susnommé) veuillez cocher cette case :

A _____, le _____

Signature :

Remarque : dans le cas où l'autorisation ne serait pas accordée, les photographies et films représentant l'adhérent pourront être utilisés par l'association après application d'un procédé rendant l'adhérent méconnaissable.

Tarifs et actions bénévoles :

Notre club est une association sportive où l'esprit participatif de tous est indispensable. Nous souhaitons que le plus grand nombre de personnes puisse pratiquer une activité sportive à un coût optimal, avec des équipements matériels dignes de ce nom.

Vous comprendrez que les économies et les rentrées d'argent réalisées par le bénévolat dans notre club sont vitales à sa pérennité. Un chèque de caution de 30€ pour la participation aux activités bénévoles est donc demandé dès l'inscription. Ce chèque sera encaissé en cas de non-participation de l'adhérent durant la saison 2022/2023.

- Rando-Moule (bar et/ou montage/démontage des stands)
- Vignoble à vélo (tenue de stand le midi)
- Tenue du bar les jours de championnats adultes : un dimanche matin
- Déracage (taille de la vigne) : en décembre et/ou en janvier
- Journée bricolage de l'EMTT : un samedi matin en début d'année
- Coaching des jeunes (championnat)
- Capitanat d'équipe
- Membre actif du bureau
- Préparation du challenge Clair Boiteau (en décembre ou janvier)
- Préparation du tournoi FPP (en avril ou mai)
- Bénévole lors du tournoi Mouz'cup (un vendredi soir en juin)

TARIFS D'INSCRIPTIONS

<u>Tarifcation</u> <u>2022 / 2023</u>	Prix saison complète (tombola comprise)	Prix saison complète pour les joueurs déjà licenciés au club en 2020 2021 (tombola optionnelle)	Prix saison complète avec compétitions individuelles (tombola comprise)	Prix saison complète avec compétitions individuelles pour les joueurs déjà licenciés au club en 2020 2021 (tombola optionnelle)
Vétérans & Seniors Nés avant 2005	140 €	65 €	166 €	91 €
Juniors Nés en 2005, 2006 et 2007	127 €	58 €	147 €	78 €
Cadets Nés en 2008 et 2009	113 €	51 €	133 €	71 €
Minimes Nés en 2010 et 2011	113 €	51 €	130 €	68 €
Poussin – Benjamins Nés à partir de 2012	113 €	51 €	128 €	66 €
Loisirs adultes (+18 ans)	92 €	36 €		
Loisirs jeunes (-18 ans)	80 €	30 €		
Extérieurs	71 €	25 €		

Pour les mutés prenant une licence traditionnelle : un chèque de caution de 50€ sera aussi demandé. Ce dernier sera encaissé uniquement si le joueur participe à moins de 7 matchs par équipe lors de la saison.

Modalités de paiement : carte bancaire, chèque (à l'ordre de l'EMTT), espèces, virement, coupons sport ANCV, Pass Culture, Bons U (issus de Hyper U Vallet et de Super U Gétigné).

- Paiement en 3 fois accepté (3 chèques datés)
- Coordonnées bancaires du club pour paiement par virement :

Nom du titulaire : ETOILE MOUZILLONNAISE DE TENNIS DE TABLE
 IBAN : FR76 1027 8361 7000 0111 3370 110
 Code BIC : CMCIFR2A

Important : Merci de noter dans l'intitulé du virement la mention « Licence » avec le nom et prénom du licencié.

Pour une première inscription, merci de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table en loisirs ou en compétition.

Pour une réinscription, seuls les certificats établis en 2020 et après seront encore valides et il faudra simplement remplir le questionnaire de santé ci-joint.